



La fête avance à grands pas à Bonou

N° 506 DU 26 FÉVRIER 2026

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

RÉGULATION DES MÉDIAS
AU BÉNIN

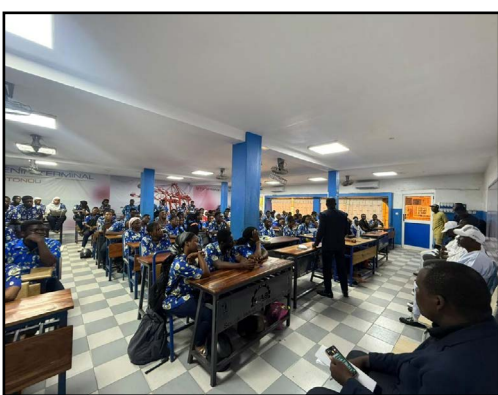
Dernier hommage

PAGE 08

TRIBUNE POLITIQUE

PAGE 03 - 05 - 07

Mouvements de soutien : une force citoyenne à ne pas mépriser



Le fan-club Romuald WADAGNI au cœur de l'engagement étudiant

La jeunesse universitaire mobilisée à Adjarra



OUASSA-PÉHUNCO

PAGE 07

La reprise de la désignation du maire devient inévitable



TRIBUNE POLITIQUE

Mouvements de soutien : une force citoyenne à ne pas mépriser



Alors que certaines voix s'élèvent pour discréditer les mouvements et fan-clubs engagés autour de la candidature de Romuald Wadagni, la réalité du terrain politique béninois démontre pourtant une tout autre vérité. Ces organisations citoyennes constituent aujourd'hui un levier essentiel de mobilisation populaire, d'innovation politique et d'enracinement démocratique.

Des mouvements nés de l'engagement citoyen

Réduire les mouvements de soutien, les clubs électoraux ou encore le fan-club Romuald Wadagni à de simples regroupements opportunistes relève davantage du procès d'intention que de l'analyse politique sérieuse. Depuis plusieurs années, ces organisations jouent un rôle d'interface entre les citoyens et l'action publique.

Dans un contexte où la réforme du système partisan a profondément restructuré la vie politique nationale, de nombreux citoyens ont ressenti le besoin de créer des espaces d'expression complémentaires aux partis politiques traditionnels. Loin d'être une menace, ces cadres permettent d'élargir la participation démocratique. Ils regroupent des jeunes, des femmes, des acteurs économiques et sociaux qui souhaitent accompagner une vision et non seulement défendre une étiquette partisane.

Un travail de terrain souvent ignoré

Sur le terrain, les mouvements de soutien ne se limitent pas à l'animation politique. Ils organisent des actions sociales, des campagnes de sensibilisation, des activités communautaires et contribuent à vulgariser les réformes économiques et sociales engagées ces dernières années sous la gouvernance du président Patrice Talon.

Le fan-club Romuald Wadagni, comme d'autres initiatives similaires, a permis de rapprocher davantage les populations des débats économiques, notamment autour de la gestion des finances publiques, de l'entrepreneu-

riat et de la modernisation de l'administration.

Qualifier ces engagements de « pollution politique » revient à ignorer les sacrifices consentis par des citoyens bénévoles qui consacrent leur temps et leurs ressources à défendre une vision de développement.

Complémentarité et non concurrence avec les partis

Les textes de la République reconnaissent aux partis politiques le rôle central dans la compétition électorale. Mais cela ne signifie nullement que les citoyens doivent renoncer à toute forme d'organisation associative ou militante.

Dans toutes les démocraties modernes, les mouvements de soutien accompagnent les candidatures sans se substituer aux formations politiques. Ils constituent souvent des laboratoires d'idées, des relais sociaux et des espaces d'innovation stratégique.

L'équipe de campagne du duo présidentiel pressenti, associant Mariam Chabi Talata, gagnerait d'ailleurs à capitaliser sur cette énergie populaire plutôt qu'à la marginaliser.

Une dynamique populaire indispensable pour 2026

À l'approche des échéances majeures, la mobilisation citoyenne sera déterminante. Aucun projet politique ne peut réussir sans adhésion populaire sincère.

Les mouvements et fan-clubs ne sont pas des adversaires des partis politiques ; ils en sont souvent les meilleurs alliés sur le terrain. Leur diversité traduit la vitalité démocratique du pays et l'intérêt croissant des citoyens pour la chose publique.

Plutôt que de les caricaturer, il serait plus utile de reconnaître leur contribution à la consolidation d'une démocratie participative où chaque citoyen trouve sa place.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joël ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)
Godfroy MISSAHOGBE (Journaliste)
Youssef Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

ÉLECTIONS AU BÉNIN

La révolution numérique s'installe à la CENA



La dématérialisation, nouveau levier de crédibilité électorale

La modernisation du système électoral franchit une étape décisive au Bénin. À travers une transformation numérique ambitieuse, la Commission électorale nationale autonome (CENA) engage désormais l'ensemble de ses opérations dans un environnement entièrement dématérialisé. Formation, dépôt de candidatures, compilation des résultats ou encore paiement des agents : la technologie devient le socle d'une gouvernance électorale plus rapide, plus transparente et mieux sécurisée.

Des formations modernisées et des candidatures en ligne

La digitalisation débute dès la phase préparatoire des scrutins. Grâce à une plateforme d'apprentissage en ligne, les différents acteurs impliqués dans l'organisation des élections accèdent aux modules de forma-

tion sans contraintes géographiques ou logistiques. Cette approche permet d'harmoniser les contenus pédagogiques tout en réduisant les coûts.

Dans le même esprit, les formations politiques soumettent désormais leurs dossiers de candidature par voie électronique. Ce mécanisme accélère les vérifications administratives et garantit une traçabilité complète des documents transmis.

Parrainages et accréditations simplifiés

Le processus de parrainage bénéficie également de cette mutation numérique. Les élus habilités peuvent accomplir leurs formalités à distance, limitant les déplacements et les risques d'erreurs matérielles.

Les observateurs électoraux, qu'ils soient nationaux ou étrangers, effectuent leurs demandes d'accréditation via un portail unique. Cette centralisation réduit considérablement les délais de traitement et améliore la gestion des flux administratifs.

e-compilation et publication rapide des résultats

Le jour du scrutin, la technologie occupe une place stratégique. Des applications mobiles permettent aux agents électoraux de compiler et transmettre les données directement depuis les centres de vote.

L'outil d'e-compilation sécurise la remontée des procès-verbaux et diminue les risques liés aux manipulations manuelles.

Parallèlement, l'application e-résultat

offre la possibilité de consulter les chiffres presque en temps réel, renforçant la transparence et la confiance du public.

Une expérience qui inspire la sous-région L'expérience béninoise attire déjà l'attention au-delà des frontières nationales. Une délégation de la Direction générale des élections du Sénégal s'est récemment rendue dans le pays afin d'étudier ce dispositif innovant, preuve de l'intérêt croissant suscité par cette réforme au Sénégal et dans l'espace ouest-africain.

Paiements électroniques : plus de rapidité et de contrôle

Autre innovation majeure : la rémunération des agents électoraux. Les primes sont désormais versées par transfert électronique grâce à des fichiers sécurisés transmis aux opérateurs de téléphonie mobile. Ce système réduit les délais de paiement tout en assurant une meilleure traçabilité financière. Chaque transaction laisse une empreinte numérique vérifiable, facilitant le contrôle des dépenses publiques.

Cap sur les scrutins de 2026

À l'approche des prochaines échéances électorales, cette transition vers le tout-numérique apparaît comme un pari stratégique. En intégrant la technologie à chaque étape de son fonctionnement, l'institution électorale entend renforcer la fiabilité de ses opérations. Les consultations prévues en 2026 constitueront ainsi un test grandeur nature pour mesurer la solidité et l'efficacité de ce modèle innovant.

Yousseuf AVOCEGAMOU

ÉLECTIONS AU BÉNIN

La fête avance à grands pas à Bonou

La commune de Bonou se prépare à vibrer au rythme de Wemèxwé 2026, l'événement culturel et festif phare de l'année. À quelques semaines du lancement officiel, l'effervescence est palpable dans tous les quartiers et auprès des associations locales, qui redoublent d'efforts pour offrir aux habitants et visiteurs une édition exceptionnelle.

Le comité d'organisation a dévoilé un programme riche et diversifié : spectacles traditionnels, concerts, expositions artisanales et activités pour petits et grands. Les troupes artistiques locales et nationales promettent des prestations spectaculaires, mettant en lumière la richesse culturelle du Bénin et la créativité des communautés de Bonou.

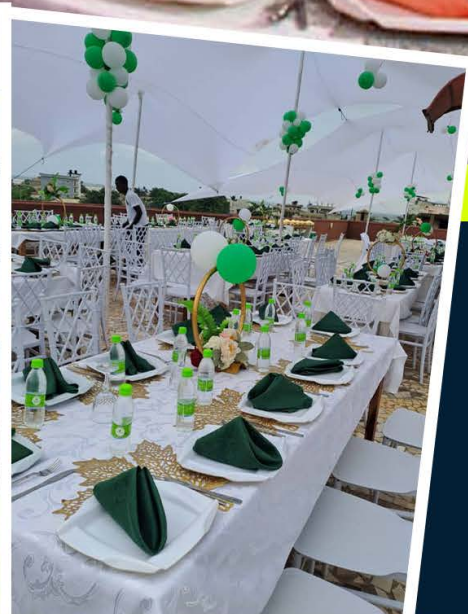
Pour garantir la sécurité et le confort des

participants, des espaces d'animation, des points de restauration et des installations sanitaires seront mis en place sur l'ensemble des sites. Les autorités locales invitent la population à participer massivement et à vivre pleinement l'esprit de convivialité et de partage qui caractérise Wemèxwé.

Avec cette édition, Bonou devient le cœur battant de la culture et de la fête. Les billets et informations pratiques seront bientôt disponibles sur les plateformes officielles et points de vente désignés. Une chose est sûre : la fête avance à grands pas et promet des moments inoubliables pour tous.

Emeric Joël ALLAGBE





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ? Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ✓ ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- ✓ SALLES CLIMATISÉES
- ✓ GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- ✓ GROUPE ELECTROGÈNE



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

MOBILISATION CITOYENNE À L'UNIVERSITÉ

Le fan-club Romuald WADAGNI au cœur de l'engagement étudiant

À l'approche des élections, le fan-club Romuald WADAGNI multiplie les actions de sensibilisation dans les universités pour encourager les étudiants à exercer pleinement leurs droits et devoirs citoyens. Entre information sur le vote, compréhension du système partisan et promotion d'une culture démocratique, ces initiatives visent à forger des citoyens responsables et engagés.

Le fan-club Romuald WADAGNI confirme son engagement sur le terrain, en particulier au sein des universités, où il joue un rôle actif dans la formation civique et la mobilisation des jeunes. Ces initiatives s'articulent autour de trois axes majeurs :

1. Sensibiliser les étudiants à leur droit et devoir de participation aux élections. Les membres du fan-club organisent des séances d'information pour rappeler aux étudiants que voter n'est pas

seulement un droit, mais aussi une responsabilité envers la nation et la démocratie. Ils expliquent en détail les procédures pratiques : inscription sur la liste électorale, vérification du centre de vote et respect du calendrier électoral. Cette action vise à renforcer la conscience civique et à préparer de futurs électeurs éclairés et engagés.

2. Renforcer la compréhension du système partisan

Dans un esprit pédagogique, le fan-club expose aux étudiants le rôle et le fonctionnement des partis politiques dans la vie démocratique. L'objectif est de développer l'esprit critique des jeunes, afin qu'ils comprennent les enjeux politiques, saisissent la valeur du pluralisme et puissent faire des choix éclairés lors des consultations électorales.

3. Promouvoir une culture démocratique responsable

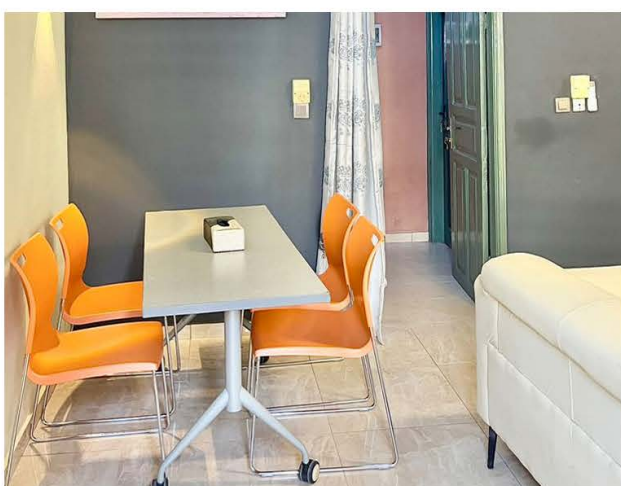
Au-delà de l'information électorale, le fan-club Romuald WADAGNI encourage l'adoption de comportements civiques responsables. Le respect des lois, le dialogue, la tolérance et la participation active à la vie publique sont des valeurs centrales de ces actions. L'accent est mis sur l'engagement citoyen pour le développement du pays, dans un esprit de paix, de cohésion sociale et de respect des valeurs républicaines.

Par ces initiatives, le fan-club démontre que la jeunesse universitaire peut devenir un acteur essentiel de la démocratie au Bénin, conscient de ses droits et de ses responsabilités, et capable de contribuer à un processus électoral transparent et inclusif.

Marie Estelle AKANNI



Les résidences FENOU



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvie - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

OUASSA-PÉHUNCO

La reprise de la désignation du maire devient inévitable

À Ouassa-Péhunco, l'actualité communale a brusquement changé de cap. Quelques jours seulement après l'installation de l'exécutif municipal, une décision judiciaire est venue modifier la configuration du conseil communal et replacer la désignation du maire au centre des préoccupations institutionnelles.

Le 18 février 2026, la Cour suprême, statuant sur un recours électoral, a déclaré inéligible le conseiller communal SINABEROGUI B. Thomas Gilles, élu dans l'arrondissement de Péhunco sur la liste du Bloc Républicain, ainsi que son suppléant. La juridiction a motivé sa décision par une condamnation pénale antérieure pour coups et blessures volontaires prononcée en 2018 par le Tribunal de première instance de Natitingou.

Cette décision entraîne une conséquence immédiate : la recomposition du conseil communal. Les deux principales formations politiques représentées disposent désormais chacune de neuf sièges. L'avantage numérique qui avait permis l'élection et l'installation du maire le 14 février 2026 disparaît donc juridiquement.

Or la désignation du maire dépend directement de la majorité au sein du conseil communal. Lorsque celle-ci évolue à la suite d'une décision de justice, les actes fondés sur l'ancienne configuration perdent leur base légale. La commune se retrouve ainsi dans une situation institutionnelle qui appelle une régularisation.

Dans une configuration d'égalité parfaite, les textes encadrant la gouvernance communale prévoient des mécanismes de départage afin de permettre la mise en place d'un exécutif conforme au droit. La procédure de désignation du maire doit par conséquent être reprise pour tenir compte de la nouvelle répartition des sièges.

L'enjeu dépasse les clivages politiques. Il s'agit avant tout de préserver la sécurité juridique des actes de la mairie et d'éviter toute contestation future des décisions prises par l'autorité communale. Une administration locale ne peut fonctionner durablement sous l'ombre d'une illégalité potentielle.

Il revient désormais aux autorités administratives compétentes de tirer toutes

les conséquences de la décision rendue et d'organiser une nouvelle désignation conformément aux dispositions légales. À Ouassa-Péhunco, la stabilité institutionnelle passe désormais par un impératif clair : revenir à la procédure prévue par la loi afin de doter la commune d'un exécutif incontestable.

Emeric Joël ALLAGBE



FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI

La jeunesse universitaire mobilisée à Adjarra



Le Fan-Club Romuald Wadagni s'ancre dans le tissu universitaire, impliquant les étudiants d'Adjarra dans la dynamique citoyenne et politique du projet « Pas Sans Moi ».

À Adjarra, le Centre Universitaire a accueilli ce mercredi 25 février 2026 une rencontre stratégique entre la coordina-

tion départementale de Romuald Wadagni et les leaders étudiants, organisée sous l'impulsion de Saturnin Avahouin, deuxième coordonnateur départemental adjoint.

Une délégation conduite par le Secrétaire général départemental, Baudouin Amoussou, et le premier responsable de

la jeunesse, a rencontré les forces vives du Centre Universitaire, notamment Casimir Dieu-donné Koulahoue (Président du BUE), Théonas Kpatoukpa (DC de l'UNEB) et Gaël Sonon (Président de l'UNSEB).

L'objectif était clair : poser les bases d'une collaboration durable et présenter la vision inclusive du Fan-Club Romuald Wadagni. Les étudiants ont participé activement à l'échange, posant des questions sur leur rôle concret et les modalités d'organisation, auxquelles la délégation a répondu avec pédagogie et précision.

L'ambiance conviviale et chaleureuse a renforcé l'adhésion des étudiants à la cause, symbolisée par une photo de famille à la fin de la séance. Avec ce dialogue direct, le Fan-Club Wadagni confirme que « Romuald Wadagni 2026, Pas Sans Moi » s'appuie sur la mobilisation des jeunes et leur énergie pour réussir.

Candide AHOUDJI

RÉGULATION DES MÉDIAS AU BÉNIN

Dernier hommage



La solidarité institutionnelle s'est une nouvelle fois exprimée au sein de la famille de la régulation médiatique béninoise. Le président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (Haac), Édouard Loko, s'est rendu au domicile de feu Sébastien Agbota, ancien premier vice-président de l'institution, pour présenter les condoléances officielles de l'organe de régulation à la famille éplorée.

Un hommage empreint de respect et de reconnaissance

Dans un geste de solidarité et de devoir de mémoire, le président de la Haac, accompagné d'une délégation de conseillers et de collaborateurs, a effectué une visite de compassion auprès de la famille du regretté Sébastien Agbota. Cette démarche, empreinte d'émotion et de solennité, s'inscrit dans la tradition républicaine de reconnaissance envers les personnalités ayant

marqué la vie institutionnelle nationale.

Au cours de cette visite, Édouard Loko a procédé à la signature du livre de condoléances avant d'échanger longuement avec la veuve et les enfants du disparu. Il a salué la mémoire d'un homme dont l'engagement constant en faveur de la régulation des médias aura contribué à renforcer la crédibilité et la responsabilité du paysage audiovisuel béninois.

Un acteur majeur de la régulation médiatique

Rappelé à Dieu le 24 janvier 2026, Sébastien Agbota laisse derrière lui l'image d'un professionnel rigoureux, attaché aux principes d'éthique, de liberté responsable de la presse et de consolidation démocratique. Son passage au sein de la Haac, notamment en qualité de premier vice-président, demeure associé à plusieurs initiatives visant à promouvoir un environ-

nement médiatique équilibré et respectueux des normes professionnelles.

Pour les membres de l'institution, sa disparition constitue une perte importante pour le secteur de la communication et pour tous ceux qui œuvrent à l'encadrement responsable de l'information.

Une marque de soutien appréciée par la famille

Touchée par cette visite officielle, la famille du défunt a exprimé sa profonde gratitude au président de la Haac et à sa délégation pour cette marque d'attention et de considération. Au-delà des mots, cette présence témoigne de la reconnaissance de toute une institution envers l'un de ses anciens dirigeants, dont l'héritage continue d'inspirer les acteurs des médias.

Yousseuf AVOCEGAMOU

PRÉSIDENTIELLE 2026 AU BÉNIN

La majorité déploie son offensive électorale dans la 19^e circonscription

À quelques semaines du scrutin présidentiel prévu pour le 12 avril 2026, la mouvance présidentielle accélère la mise en place de son dispositif politique et organisationnel sur l'ensemble du territoire national. Dans la 19^e circonscription électorale, la responsabilité de conduire les opérations de campagne du duo

candidat est confiée au député Michel Sodjinou, figure désormais active de la majorité parlementaire.

Un coordonnateur expérimenté pour le terrain

Ancien membre du parti d'opposition Les Démocrates, Michel

Sodjinou a rejoint la mouvance présidentielle avant d'être élu député sous les couleurs du Bloc Républicain. Sa nomination à la tête de la coordination locale traduit la volonté de la majorité de s'appuyer sur des profils expérimentés capables d'assurer une implantation efficace sur le terrain.

Dans cette mission, il travaillera en étroite collaboration avec Rachad Toukourou, chargé de contribuer à l'animation politique et à la mobilisation des militants autour du ticket présidentiel conduit par le ministre d'État Romuald Wadagni et sa colistière, la vice-présidente Mariam Chabi Talata.

Structurer la mobilisation électorale

La stratégie assignée au coordonnateur repose sur une organisation méthodique des activités de campagne. Il s'agira notamment de renforcer la présence de la coalition dans

les arrondissements et les communes de la circonscription, d'intensifier les rencontres de proximité avec les populations et de consolider la cohésion entre les différentes sensibilités militantes.

L'objectif affiché est de garantir une mobilisation optimale des électeurs tout en adaptant les messages politiques aux réalités sociales et économiques locales. Un calendrier électoral déjà fixé

Selon le chronogramme officiel, la campagne pour le premier tour de l'élection présidentielle s'ouvrira le 27 mars 2026 pour s'achever le 10 avril à minuit. La proclamation des résultats provisoires est attendue le 14 avril. En cas d'absence de majorité absolue au premier tour, un second scrutin est programmé pour le 10 mai 2026.

Yousseuf AVOCEGAMOU

POLITIQUE NATIONALE

Guy Mitokpè rejette toute proximité avec la mouvance présidentielle



L'ancien député et responsable à la communication du parti d'opposition Les Démocrates a mis fin aux rumeurs évoquant un éventuel ralliement au camp présidentiel. À travers une récente intervention médiatique, il a assuré n'avoir entrepris aucune démarche pouvant être assimilée à une adhésion au pouvoir en place.

Des déclarations mal interprétées

Face aux commentaires suscités par certaines de ses sorties publiques, Guy Mitokpè estime que ses propos ont été sortis de leur contexte. Selon lui, ses analyses sur l'actualité nationale relèvent exclusivement de sa liberté d'opinion et ne traduisent en rien un changement d'orientation politique. Il affirme ainsi continuer d'exprimer des réflexions personnelles sur les enjeux du moment, sans que celles-ci ne puissent être interprétées comme un rapprochement avec la majorité présidentielle.

Une trajectoire politique liée au parti

L'ancien parlementaire a également rappelé que son avenir politique ne saurait être une décision individuelle. Se définissant toujours comme un cadre engagé des Démocrates, il soutient que toute évolution de son positionnement dépendra uniquement des choix stratégiques arrêtés par son parti.

Pour lui, la discipline collective et les orientations officielles de la formation politique restent les seuls repères déterminants.

Appel à la prudence face aux rumeurs

Guy Mitokpè considère que les spéculations autour de son nom reposent davantage sur des interprétations que sur des faits concrets. Il souligne que le parti a récemment mis en place un comité chargé d'évaluer ses perspectives et de proposer de nouvelles orientations politiques.

Les conclusions issues de ces travaux devraient, selon lui, éclairer les décisions futures concernant les engagements de ses responsables.

Un paysage politique en recomposition

Au Bénin, le climat politique reste marqué par des repositionnements stratégiques à l'approche des prochaines échéances électorales. Alors que la majorité présidentielle consolide son influence, l'opposition s'emploie à redéfinir ses priorités et ses méthodes d'action.

Dans ce contexte, les prises de position de Guy Mitokpè continuent d'être observées avec attention par les analystes et acteurs de la scène politique nationale.

Yousseuf AVOCEGAMOU

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET TRANSFORMATION RURALE

Racines et tubercules : un investissement massif pour booster la production vivrière

Le gouvernement du Bénin franchit une nouvelle étape dans sa politique de modernisation agricole avec la mise en œuvre d'un ambitieux programme consacré aux racines et tubercules. Doté d'un financement global estimé à près de 41 milliards de francs CFA, le Projet de Développement des Chaînes de Valeur des Racines et Tubercules (PDCV-RT) entend renforcer durablement les filières du manioc, de l'igname et de la patate douce, des cultures essentielles qui assurent une large part de l'alimentation nationale.

Une initiative structurante pour les producteurs

C'est dans l'arrondissement de Gankpétin, au sein de la commune de Dassa-Zoumè, que le lancement officiel du programme est intervenu le 17 février 2026. À travers cette initiative, les autorités ambitionnent de transformer en profondeur les méthodes de production et de commercialisation dans un secteur représentant près de 70 % de la production vivrière du pays.

Le projet prévoit notamment le renforcement des organisations de producteurs et de transformateurs, l'amélioration des pratiques agricoles, l'introduction d'équipements modernes ainsi que la facilitation de l'accès aux marchés locaux et internationaux. Au total, plus de 30 000 ménages devraient être directement concernés, soit environ 150 000 bénéficiaires directs et indirects.

Priorité aux jeunes et aux femmes

Le PDCV-RT cible en priorité les petits exploitants agricoles et les unités de transformation, avec une attention particulière accordée aux jeunes entrepreneurs ruraux et aux femmes en situation de vulnérabilité. Les actions seront concentrées dans les pôles agricoles 4, 5, 6 et 7, considérés comme stratégiques pour le développement des cultures concernées.

Le financement du projet repose sur un partenariat entre l'État béninois et plusieurs institutions techniques et financières, dont la Banque islamique de développement, pour une enveloppe globale avoisinant les 41 milliards de francs CFA.

Un engagement collectif pour réussir

Représentant le ministre de l'Agriculture lors de la cérémonie, Madeleine Lafia Mora a insisté sur la dimension économique et sociale du programme. Selon elle, le PDCV-RT constitue un véritable levier de transformation territoriale dont la réussite dépendra de la mobilisation de l'ensemble des acteurs impliqués.

Pour sa part, le préfet du département des Collines, Saliou Odoubou, a réaffirmé la disponibilité des administrations locales à accompagner efficacement la mise en œuvre des activités sur le terrain.

Le lancement officiel a également été marqué par la remise symbolique de véhicules et de motos destinés aux équipes opérationnelles, suivie d'une visite d'exposition mettant en valeur plusieurs produits transformés issus du manioc, de

l'igname et de la patate douce.

Vers la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté

À travers ce programme, les autorités béninoises entendent consolider la sécurité alimentaire, améliorer les revenus agricoles et accélérer la réduction de la pauvreté en milieu rural. Le PDCV-RT s'inscrit ainsi pleinement dans la dynamique nationale de modernisation du secteur agricole et de valorisation des productions locales.

Yousseuf AVOCEGAMOU



BÉNIN

Cadre juridique du monde associatif au Bénin

La loi 2025-19 redéfinit les règles pour associations, fondations et ONG

Promulguée par le chef de l'État béninois, Patrice Talon, la loi n°2025-19 du 22 juillet 2025 marque une nouvelle étape dans l'organisation et la régulation du secteur associatif. Ce texte ambitionne de concilier liberté d'association, transparence et efficacité dans la conduite des actions d'intérêt général.

Adoptée dans un contexte de modernisation des cadres institutionnels, la loi n°2025-19 relative aux associations, fondations et organisations non gouvernementales (ONG) introduit des mécanismes destinés à structurer davantage le fonctionnement des organisations de la société civile en République du Bénin. Elle définit les conditions d'exercice de la liberté d'association tout en encadrant les activités des structures engagées dans les actions sociales, humanitaires et philanthropiques.

Un secteur associatif modernisé

À travers ce texte, les autorités entendent promouvoir un environnement plus dynamique et plus crédible pour les organisations citoyennes. La loi vise notamment à encourager l'engagement communautaire et la participation active des citoyens au développement national, tout en renforçant la responsabilité des acteurs associatifs.

Elle met également l'accent sur la transparence administrative et financière, considérée comme un levier essentiel pour instaurer la confiance entre les associations, les partenaires techniques et financiers ainsi que les institutions publiques.

Des innovations structurantes

Parmi les principales réformes introduites figure la création d'un Registre national des associations et fondations. Cet outil centralisé permettra de consigner les déclarations d'existence, les inscriptions obligatoires et certaines informations essentielles accessibles au public.

Le texte impose aussi des mentions



obligatoires dans les statuts afin d'uniformiser les procédures de création et d'assurer davantage de clarté dans l'organisation interne des structures concernées.

La loi précise en outre les conditions d'autorisation d'exercice des organisations étrangères ainsi que les modalités de retrait en cas de manquements. Elle prévoit également la signature d'accords-cadres avec l'État pour encadrer la collaboration entre les organisations de la société civile et les institutions publiques.

Une rupture avec l'ancien dispositif Comparée à la réglementation précédente, la nouvelle législation introduit plusieurs innovations majeures. Elle instaure une centralisation des données administratives, renforce les obligations de transparence et rappelle le principe de neutralité politique des organisations concernées.

Des sanctions pénales sont également prévues contre toute violation des dispositions légales, notamment en matière de gestion ou d'activités contraires à l'intérêt général.

Des décrets pour opérationnaliser la réforme

Afin d'assurer l'application effective du texte, le Conseil des ministres a adopté quatre décrets d'application. Ceux-ci précisent notamment les mentions statutaires obligatoires, les conditions d'autorisation des organisations étrangères, les modalités de conclusion des accords-cadres avec l'État ainsi que les procédures de reconnaissance d'utilité publique.

Un levier pour le développement

Avec la loi 2025-19, le Bénin entend renforcer le rôle stratégique des associations, fondations et ONG dans le développement socio-économique du pays. En offrant un cadre juridique plus clair et mieux structuré, les autorités espèrent favoriser l'émergence d'organisations crédibles, capables d'accompagner efficacement les politiques publiques et les initiatives communautaires.

Youssef AVOCEGAMOU

CADRE DE VIE ET SALUBRITÉ URBAINE

Insalubrité derrière le Centre pastoral : l'alerte est lancée

Un espace religieux fragilisé par l'abandon de ses abords immédiats

Situé dans la ville capitale de Porto-Novo, le Centre Pastoral St Charles Lwanga constitue un important lieu de spiritualité, de formation et de rencontres pour de nombreux fidèles catholiques du Bénin. Réputé pour la propreté et l'organisation qui caractérisent son intérieur, le site présente toutefois un contraste frappant à l'arrière de ses installations.

Une ruelle longeant le centre est aujourd'hui envahie par des amas d'ordures ménagères, des broussailles envahissantes et divers déchets abandonnés. Cette situation d'insalubrité, visible aux yeux des riverains et des usagers, détonne avec l'image de rigueur et de discipline généralement associée à cette institution religieuse.

Un risque sanitaire réel pour les populations

Au-delà de l'aspect esthétique, l'état actuel des lieux soulève de sérieuses inquiétudes en matière de santé publique. La prolifération

des déchets favorise la présence d'insectes nuisibles et pourrait également servir de refuge à des animaux dangereux, notamment des serpents ou autres reptiles susceptibles de menacer la sécurité des habitants.

Les riverains craignent ainsi une dégradation progressive du cadre de vie si aucune intervention rapide n'est engagée.

Une responsabilité partagée

Face à cette réalité, plusieurs voix appellent à une synergie d'actions entre les responsables religieux et les nouvelles autorités municipales récemment installées. Une opération d'assainissement d'envergure apparaît désormais indispensable pour redonner à l'arrière du centre le même éclat que celui observé à l'intérieur de l'enceinte.

Parmi les mesures attendues figurent notamment :

le nettoyage général des abords et de la ruelle ;

l'évacuation systématique des or-

dures et broussailles ;

la mise en place d'un dispositif durable de collecte et de gestion des déchets.

Agir avant qu'il ne soit trop tard

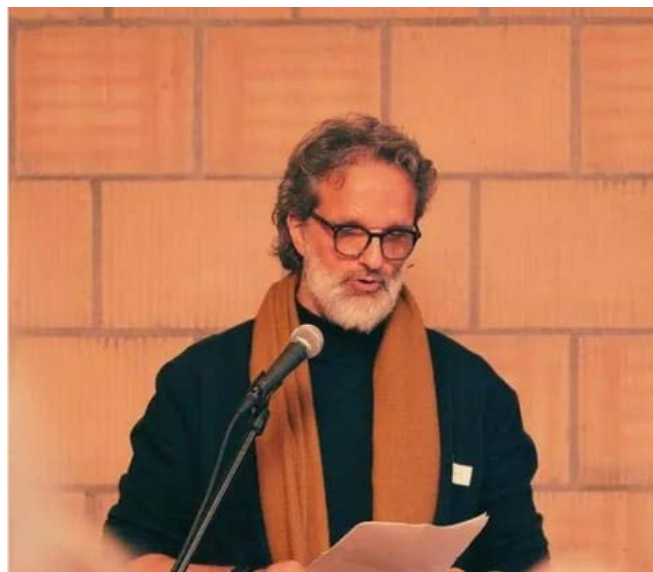
Pour de nombreux observateurs, il devient urgent de passer des constats aux actions concrètes. Restaurer la salubrité autour du Centre pastoral contribuerait non seulement à préserver la santé des populations, mais aussi à valoriser l'image d'un espace religieux appelé à demeurer un modèle d'exemplarité dans son environnement immédiat.

Youssef AVOCEGAMOU



CULTURE ET VALORISATION DU PATRIMOINE AU BÉNIN

Le Suisse Jacques Ayer prend les commandes du réseau des musées publics béninois



Le spécialiste suisse des sciences naturelles Jacques Ayer a été porté à la direction générale de la Réunion des musées publics du Bénin (RMP) au début de l'année 2026, avec une prise de fonction effective dès janvier. À travers cette nomination stratégique, les autorités béninoises entendent accélérer la structuration du pôle muséal national et renforcer la professionnalisation de la gestion des infrastructures culturelles.

Ancien responsable du Muséum d'histoire naturelle de Genève, le paléontologue bénéficie d'une solide expérience acquise durant plus de trente années à la tête d'institutions scien-

tifiques et culturelles de référence.

Une expertise internationale au service d'un chantier culturel majeur

La mission confiée au nouveau directeur général consiste notamment à définir l'architecture organisationnelle des futurs musées publics, à élaborer leur orientation scientifique ainsi qu'à développer des programmes culturels et pédagogiques adaptés aux standards internationaux. L'objectif est de faire des musées béninois des espaces de transmission du savoir, de recherche et d'attractivité touristique.

Cette nomination s'inscrit dans la dynamique de modernisation du secteur muséal engagée depuis plusieurs années, visant à repositionner le Bénin comme une destination culturelle majeure en Afrique de l'Ouest.

Plusieurs musées structurants en préparation

Sous la coordination de la RMP, plusieurs infrastructures emblématiques sont actuellement en chantier ou en phase de finalisation :

Le Musée international de la Mémoire de l'Esclavage (MIME), implanté à Ouidah, consacré à la mémoire de la traite négrière et à ses héritages historiques ;

Le Musée des Rois et des Amazones du Danhomè (MURAD), prévu à Abomey, adossé à la réhabilitation des palais royaux classés au patrimoine mondial ;

Le Musée international du Vodun (MIV), en construction à Porto-Novo, dédié à la promotion du vodun comme élément majeur de l'identité culturelle béninoise ;

Un musée d'art contemporain à Cotonou, destiné à soutenir la création artistique béninoise et africaine contemporaine.

Des ouvertures progressives entre 2026 et 2029

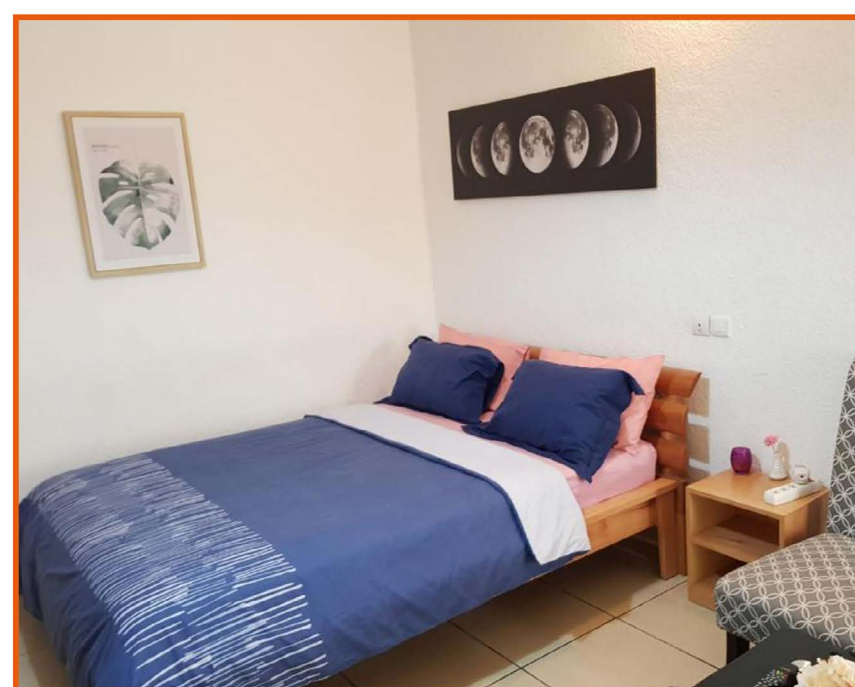
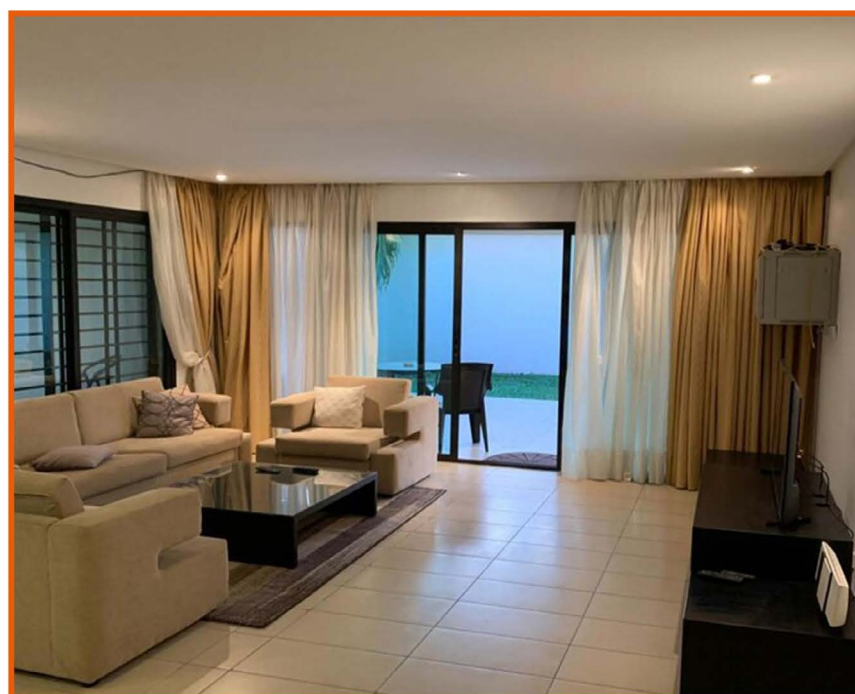
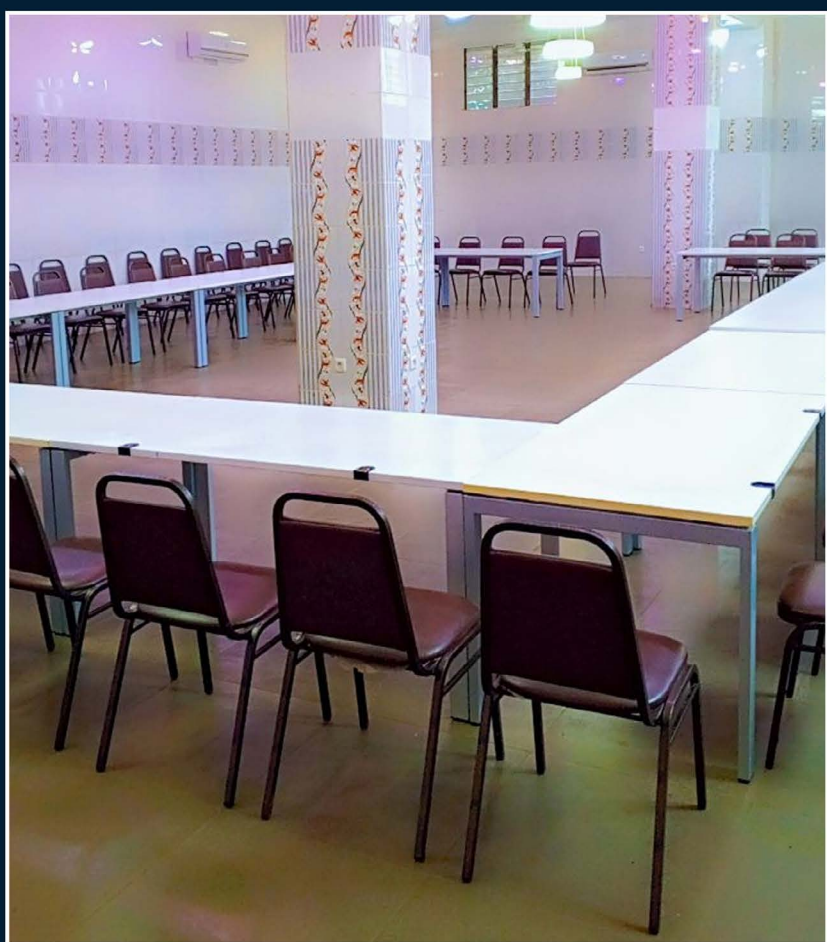
L'inauguration progressive de ces établissements est annoncée sur la période 2026-2029. À travers ces projets, le Bénin ambitionne de renforcer la conservation de son héritage historique tout en développant une offre culturelle moderne capable d'attirer chercheurs, touristes et amateurs d'art.

La nomination de Jacques Ayer apparaît ainsi comme une étape déterminante dans la mise en œuvre de cette politique culturelle tournée vers la valorisation durable du patrimoine national et la promotion de la diversité culturelle.

Youssef AVOCEGAMOU

ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

Les résidences
FENOU



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707